



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

Turquie

Question au Gouvernement n° 2793

Texte de la question

### SOUTIEN AUX COMBATTANTS KURDES

**M. le président.** La parole est à M. Philippe Doucet, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

**M. Philippe Doucet.** Ma question s'adresse à M. le ministre des affaires étrangères.

Monsieur le ministre, la résolution 2170 adoptée à l'unanimité du Conseil de sécurité des Nations unies a ouvert la voie à une mobilisation de la communauté internationale contre Daech. Dans le cadre de l'opération Chammal, nos armées sont ainsi engagées pour faire reculer Daech. Nous tenons une fois de plus à apporter notre soutien à nos forces engagées sur ce terrain périlleux.

Dans cette lutte contre le terrorisme, nous pouvons compter sur la mobilisation héroïque des combattants kurdes. Au mois de septembre, en se rendant à Erbil, le Président de la République avait reconnu cet engagement exceptionnel des forces de résistance contre Daech. La semaine dernière, en recevant plusieurs commandants kurdes qui recherchaient un soutien logistique, militaire et politique, le Président de la République a une fois de plus marqué l'attachement de la France à ce combat essentiel.

En France, l'Institut kurde de Paris, par son implication culturelle et éducative, contribue à défendre les valeurs et les combats incarnés par les combattants kurdes. Nous soutenons son action et souhaitons que l'accompagnement des pouvoirs publics soit à la hauteur du caractère exceptionnel du moment. Aujourd'hui en difficulté à cause de l'immensité des défis qu'il doit relever, l'Institut kurde de Paris et ses militants méritent d'être soutenus.

Nous le savons, le concours des combattants kurdes sera décisif, notamment pour reprendre Mossoul aux mains des djihadistes. Comment s'organise notre soutien à ces combattants qui défendent la liberté et la justice ?

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des affaires européennes.

**M. Harlem Désir,** *secrétaire d'État chargé des affaires européennes.* Depuis le début de l'offensive de Daech en Irak en août 2014, monsieur le député, la France s'est tenue aux côtés de l'Irak et du Kurdistan irakien, vous l'avez rappelé.

Le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, s'est rendu à Erbil dès le mois d'août et y est retourné avec le Président de la République en septembre. La semaine dernière, le Président de la République a, en effet, reçu une délégation du gouvernement régional du Kurdistan d'Irak et a rappelé notre plein soutien à l'action menée sur le terrain par les peshmerga dans leur lutte contre Daech.

Nous aidons activement le Kurdistan irakien dans trois domaines. Sur le plan militaire, la France a été le premier

État étranger à fournir des équipements et nous continuons de le faire. Sur le plan humanitaire, nous apportons une aide aux populations civiles, en particulier pour permettre aux minorités persécutées, notamment les chrétiens d'Irak mais aussi les yézidis, de retourner dans leurs villes et leurs villages. Sur le plan politique, enfin, nous soutenons la politique de rassemblement et de réconciliation menée par le Premier ministre d'Irak, Al-Habadi.

La France apporte également un soutien aux Kurdes de France. Cela passe par une contribution au budget de l'Institut kurde de Paris, qui est la plus ancienne institution kurde d'Europe, créée en 1983 et reconnue fondation d'utilité publique en 1993, que nous soutenons depuis plusieurs années. Laurent Fabius a pris la décision d'augmenter la subvention du Quai d'Orsay cette année pour la porter à 55 000 euros. Cela s'ajoute aux trente bourses que nous accordons à des étudiants kurdes choisis par l'Institut kurde lui-même, pour un montant de plus de 400 000 euros par an.

Vous le voyez, le Gouvernement est aux côtés des Kurdes dans leur combat pour leur liberté en Irak, comme vous l'êtes sur les bancs de cette assemblée, et je veux d'ailleurs saluer ici votre engagement résolu au service de cette cause. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Doucet](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2793

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires européennes

**Ministère attributaire :** Affaires européennes

## Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [9 avril 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [9 avril 2015](#)